

## N°10 MERCREDI 02 OCTOBRE 2024

SECRETARIAT GENERAL

E.MARTIN

➤ **OCTOBRE ROSE**

Mobilisation pour la lutte contre le Cancer du sein campagne 2024.

➤ **RECENSEMENT BESOINS DES CLUBS**

Merci de répondre au questionnaire concernant le recensement des besoins des clubs qui vous a été adressé par mail le 18 septembre 2024. Nous en avons besoin pour les thèmes abordés des automnales .

COMMISSION MINI BASKET

T. SYLVESTRE

➤ **DATES A NOTER DANS VOS AGENDAS**

Les dates importantes et principales à retenir et à noter dans vos agendas :

- FNMB 14 et 15 juin 2025 sur un site en cours de recherche (toutes les candidatures sont les bienvenues)
- FORUM DÉPARTEMENTAL MINI BASKET 25 janvier 2025 à PERTUIS
- CHALLENGE U9 FILLES 2 février 2025 à SAUSSET LES PINS -gymnase Alain Calmat -
- CHALLENGE U13 M et F : 1er tour 08/12/24 à ST MITRE LES REMPARTS pour EST département et autres sites à confirmer pour reste département, 1/2 finale le 12 janvier 2025 sur un site à confirmer et finale le 26 janvier 2025 à ST MITRE LES REMPARTS
- CHALLENGE U11F et U11M : dates et sites en cours de constitution
- Ouverture de la plate-forme d'inscription opération KINDER JOY OF MOVING BASKET DAY le 1er octobre cf. note FFBB 2024-09-19 NOTE LR CD CLUBS 3 - Kinder Joy of Moving Basket Day 2024.

COMMISSION 3X3

M.PATENOTTE

➤ **ENGAGEMENTS SERIES 3 X 3**

Pour les clubs n'ayant pas encore envoyé le formulaire d'inscription, merci de contacter Marion PATENOTTE (06.22.30.00.21 ou [cd13.3x3@gmail.com](mailto:cd13.3x3@gmail.com)) pour obtenir un délai supplémentaire.

Toutes les inscriptions reçues à partir d'aujourd'hui et sans accord de délai ne seront pas prioritaires si une catégorie est complète.

FORMULAIRE D'INSCRIPTION. [Cliquez ici](#)

## ➤ DIVISIONS D3-D4 BRASSAGES D'OCTOBRE

Toutes les rencontres sont en ligne sur FBI.

➤ **Liste de brûlage :**

Les listes de brûlage doivent **obligatoirement** être envoyées avant la première rencontre par mail à [sportiveseniorscd13@gmail.com](mailto:sportiveseniorscd13@gmail.com).

Toute liste envoyée à une autre adresse sera considérée comme non parvenue à la Commission Sportive.

Le non envoi de la liste de brûlage est sanctionné par la perte par pénalité de la rencontre pour l'équipe réserve concernée.

➤ **Arbitre officiant sans désignation :**

Si un arbitre est désigné sur une rencontre, il ne peut pas être assisté d'un arbitre non désigné par la Commission de Compétitions. S'il est désigné seul il doit arbitrer seul.

Les arbitres contactés directement par des clubs pour arbitrer des rencontres non désignées arbitrent bénévolement et sous la responsabilité du club recevant. Ces arbitres doivent être à jour de leur dossier médical et ne doivent pas être défrayés.

**Répartitions arbitres :**

Cette année encore le début de saison est difficile. Sur les 144 arbitres départementaux seuls 91 sont validés. Sur ces 91 arbitres 65 sont des deux dernières promotions et 26 arbitres sont désignables seuls. Pour ce week-end nous avons couvert 56 rencontres sur 101. A noter aussi que 102 arbitres du CD13 sont désignés en Ligue.

Ci-dessous le tableau récapitulatif des désignations de ce week-end.

Catégories	Nb rencontres	Nb rencontres avec arbitre	Taux de couverture	Nb de désignations
PRF	8	6	75,00%	7
DF2	5	3	60,00%	2
DFU15	9	7	77,78%	11
U18F	4	4	100,00%	9
PRM	8	8	100,00%	11
DM2	10	8	80,00%	8
DM3	13	1	7,69%	1
DMU15	18	8	44,44%	11
DMU17	20	8	40,00%	8
DMU20	6	3	50,00%	5
<b>Total</b>	<b>101</b>	<b>56</b>	<b>55,45%</b>	<b>73</b>

**➤ VALIDATION DES LICENCES PAR LES CLUBS**

Il est très important que les clubs vérifient avant la validation des préinscriptions, les éléments fournis par leurs licenciés :

- CNI valide
- Photo d'identité format CNI
- Certificat médical ou questionnaire de santé.

Nous vous rappelons que même à la suite de votre validation et de la qualification à une date de votre licencié, si des éléments sont erronés ou manquants la date de qualification pourra être supprimée par le Comité et que le licencié sera donc considéré comme NON QUALIFIE en cas de participation à une rencontre.

- Le comité ayant changé de programme de facturation, les factures seront adressées seulement au Correspondant Club enregistré dans FBI.
- Premier acompte licence à régler au 21 octobre 2024 suivant l'échéancier qui vous a été adressé par mail.
- Lorsque vous faites des virements merci de mentionner en référence le numéro du club et l'objet (catégorie, facture n° .....)

- HOMOLOGATION DE LA SALLE Henri WALLON à MARTIGUES en H1 le 17/09/2024.

A ce jour nous comptons 87 salles dans les Bouches du Rhône non classées

- 21 salles en attente de classement
- 3 salles en cours d'homologation
  - Gymnase de la Croix rouge à Marseille
  - Gymnase DUBY à Aix en Provence
  - Gymnase Jérôme Fernandez à la Fare les Oliviers
- 62 salles où il n'y a aucune information
- 1 salle pour laquelle il y a un avis défavorable nous y travaillons dessus.

CLASSEMENT DE SALLE H1 : 5 Salles  
CLASSEMENT DE SALLE H2 : 30 Salles  
CLASSEMENT DE SALLE H3 : 3 Salles

Nous avons envoyé un mail au Club de Trest Basket Club pour avoir des informations sur leur salle et leur proposer notre aide pour l'homologation.

Nous sommes en relation avec la Commission Fédérale des Equipements, pour répondre à toutes vos interrogations sur les homologations de salles et terrains.